



MEMO / NOTE DE SERVICE

Information previously distributed/Information déjà communiquée

TO: Community Services Committee and Council

DESTINATAIRES : Comité des services communautaires et Conseil

FROM: Clara Freire, General Manager,
Community and Social Services

Contact :
Kale Brown, Manager of Homelessness
Programs and Shelter, Community and
Social Services
613-580-2424 ext. 33014
kale.brown@ottawa.ca

EXPÉDITRICE : Clara Freire,
directrice générale, Services sociaux et
communautaires

Personne-ressource :
Kale Brown, gestionnaire, Services
sociaux et communautaires

DATE: October 12, 2023

DATE : Le 12 octobre 2023

FILE NUMBER/NUMÉRO DU DOSSIER : ACS2023-CSS-GEN-015

SUBJECT: Response to Motion No. CSC2023-01-05

OBJET : Réaction à la motion n° CSC2023-01-05

OBJET

La présente note d'information déjà communiquée (IDC) s'adresse au Comité des services communautaires et au Conseil municipal et fait état de la réaction des Services sociaux et communautaires à la [motion n° CSC2023-01-05](#), adoptée le 28 février 2023. Cette note d'IDC apporte, à l'intention du Comité et du Conseil municipal, une mise à jour provisoire au Rapport d'avancement annuel des Services du logement et comprend

les données pour le premier et le deuxième trimestres de 2023, pour faire le point, avec le Comité et le Conseil municipal, de la situation d'urgence et de la crise du logement et de l'itinérance.

Conformément à la demande exprimée dans la motion et en adoptant le point de vue de la lutte contre le racisme et de l'équité des femmes et des genres, ce rapport fait état :

1. du nombre actuel de familles logées dans des hôtels et des motels;
2. du nombre de familles abritées dans des refuges familiaux;
3. du nombre de jeunes, d'hommes et de femmes célibataires abrités dans des refuges d'urgence;
4. du coût des hôtels et des motels;
5. du coût des refuges d'urgence;
6. du nombre de personnes célibataires et de familles qui ont quitté les refuges pour s'installer dans des logements permanents dont les loyers sont indexés sur le revenu ou qui sont subventionnés.

CONTEXTE

Depuis 2017, les Services du logement produisent un rapport annuel complet à l'intention du Conseil municipal et du public. Ce rapport donne une vue d'ensemble des comptes rendus et des données des Services du logement, dont les statistiques sur l'itinérance. L'objectif de ce rapport consiste à mettre en lumière les succès remportés, à donner une vue d'ensemble des travaux en cours et à cerner les tendances dans l'évolution des données sur plusieurs années. Ce rapport comprend aussi de l'information importante et apporte un éclairage qui aideront à établir les plans des Services du logement.

En janvier 2020, le Conseil municipal d'Ottawa a déclaré une situation d'urgence dans la crise du logement et de l'itinérance, en mettant en lumière la nécessité de faire des démarches auprès de tous les ordres de gouvernement afin de mieux financer les logements abordables et les services offerts aux sans-abri. Presque tout de suite après cette déclaration, en mars 2020, la pandémie de COVID-19 s'est abattue sur nous et a eu un profond retentissement sur le secteur du logement, en particulier les services de lutte contre l'itinérance.

En sachant qu'il faut alléger le fardeau qui pèse sur le réseau des refuges d'urgence, la Ville d'Ottawa a collaboré avec les parties prenantes en interne et en externe afin de déterminer les moyens d'améliorer la santé et la sécurité des personnes qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. Cette collaboration a donné lieu à un effort d'ouvrir les centres

d'isolement pour prodiguer les soins médicaux, ainsi que les centres de distanciation physique (CDP) afin d'offrir plus de locaux et de limiter la propagation de la COVID-19.

En date de septembre 2023, il y avait toujours deux CDP ouverts à Ottawa : le CDP Dempsey, qui sert les femmes célibataires, et le CDP Bernard-Grandmaître, au service des hommes célibataires. Même s'ils ont abrité 416 personnes depuis janvier 2021, ces CDP restent ouverts, puisque le réseau des refuges existant ne permet pas de répondre à la demande de services. Les Services du logement continuent de se consacrer à la transition avec ces établissements et déposeront un compte rendu auprès du Conseil municipal à l'automne 2023.

Avant la pandémie, le secteur des refuges des personnes célibataires a pu s'adapter à la demande et ouvrir des sites supplémentaires d'hébergement en cas de débordement ainsi que des programmes pour augmenter la capacité existante. Or, ces options ne sont plus viables. Ces locaux étaient consacrés à différentes activités, et parce qu'on a rehaussé les précautions relatives à la santé et à la sécurité, ils ne peuvent plus être convertis pour étoffer la capacité d'hébergement en cas de débordement. C'est pourquoi on a toujours besoin des CDC pour s'assurer qu'il y a suffisamment de place pour accueillir les personnes célibataires en situation d'itinérance à Ottawa.

Les réseaux des refuges pour les personnes célibataires et les familles de la Ville d'Ottawa avaient atteint, avant la pandémie, le maximum de leur capacité ou étaient sur le point de l'atteindre. Comme l'indique le plus récent Rapport d'avancement annuel des Services du logement, la pandémie de COVID-19 a fait baisser, dans l'ensemble, le nombre de personnes qui ont eu accès aux services en 2020 et 2021. Cette baisse est attribuable à de nombreux facteurs, dont la fermeture des frontières provinciales et nationales, les programmes d'urgence comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la décision de certains de ne pas se loger dans des établissements de séjours collectifs en raison des inquiétudes pour leur sécurité. Bien que le réseau des refuges n'ait pas encore atteint, dans l'ensemble, les niveaux d'avant la COVID-19, les chiffres sont proches de ces niveaux.

Le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 (le « Plan ») de la Ville d'Ottawa décrit dans leurs grandes lignes les principales mesures à adopter pour lutter contre l'itinérance des familles. À l'heure actuelle, le réseau des refuges familiaux continue de s'en remettre aux hôtels, aux motels et aux résidences postsecondaires en cas de débordement afin de prévoir une capacité suffisante pour accueillir les familles qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. L'une des principales mesures exposées dans le Plan consiste à mener une analyse des besoins en refuges pour les familles, dont une analyse des coûts-avantages pour un nouveau refuge familial. La Ville d'Ottawa se penche en outre sur les possibilités d'augmenter la capacité en logements transitionnels pour les familles et sur les options permettant

d'accélérer la transition avec le logement permanent grâce aux changements apportés aux politiques et aux règles locales.

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de la demande de refuges et de services à l'itinérance pour les familles et les personnes célibataires, à savoir :

- la hausse des loyers moyens, qui sont supérieurs aux loyers moyens du marché établi dans les provisions pour le logement du financement provincial, ce qui explique qu'il soit plus difficile, pour les personnes qui vivent dans l'itinérance, d'avoir accès à des logements abordables;
- les tarifs de l'aide sociale (Ontario au travail et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées) qui ne tiennent pas fidèlement compte de la hausse du coût de la vie;
- l'absence d'un nouveau financement opérationnel provincial pour les services à l'itinérance jusqu'en 2026;
- l'absence d'engagements à long terme pour le financement des infrastructures par le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral;
- la migration internationale, interprovinciale et transurbaine, qui impose des impératifs supplémentaires pour toutes les constituantes du continuum du logement et de l'itinérance;
- la plus grande complexité des besoins des clients, qui ont besoin d'autres services dans les domaines de la santé mentale, des accoutumances et des services sociaux pour garder leur logement;
- l'aggravation de la crise des opioïdes au Canada et à Ottawa : en 2022, on a comptabilisé 866 visites dans les urgences pour des surdoses, et de janvier à juin 2023, on a déjà enregistré 593 visites, selon Santé publique Ottawa.

ANALYSE

Les Services du logement font appel au Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) pour agréger les données de ce secteur d'activité. Le SISA est une base de données dont le gouvernement fédéral est propriétaire et gestionnaire, et les municipalités doivent faire appel à ce système ou à un système comparable de gestion de l'information sur l'itinérance pour avoir droit au financement dans le cadre du programme Vers un chez-soi. À Ottawa, le réseau des refuges fait appel au SISA depuis 1997, et il tâche continuellement d'améliorer la qualité des données. Dans le cadre d'un récent projet d'expansion, la Ville d'Ottawa a inscrit dans le SISA 17 nouveaux organismes fournisseurs de services pour l'itinérance et le logement et a fait plus massivement appel à 16 autres organismes fournisseurs existants, ce qui

permettra de continuer d'améliorer les connaissances et les données se rapportant à l'itinérance et au logement à Ottawa.

Limitations et détails des données

Les données du SISA sont soumises à des limitations. La base de données même est gérée par le gouvernement fédéral; autrement dit, la Ville d'Ottawa ne peut pas apporter unilatéralement des changements au système. Pour apporter des changements à la fonctionnalité de cette base de données, il faut que les municipalités s'entendent et que le gouvernement fédéral revoie ces changements. C'est pourquoi il n'y a pas, dans cette base de données, de statistiques racisées ni de données détaillées sur le statut du point de vue de l'immigration.

En outre, l'itinérance est dans l'ensemble sous-représentée dans le SISA puisque pour avoir un profil dans ce système, les ménages doivent avoir eu accès au réseau des refuges à Ottawa. Les données du SISA ne captent pas les personnes hébergées temporairement chez des proches ou vivant dans des logements précaires.

Dans les catégories dans lesquelles le nombre total de ménages déclarés est inférieur à cinq, les données ne sont pas publiées, et le système affiche un tiret long (—). Il s'agit d'une pratique courante, pour protéger l'anonymat des ménages. Il faut aussi signaler que les totaux des tableaux ci-après ne sont pas la somme des autres catégories, puisque des ménages peuvent appartenir à plusieurs sous-catégories déclarées. Par exemple, une personne célibataire peut s'identifier comme une femme, un Autochtone et un ancien combattant à la fois et ferait donc partie de toutes ces catégories, en plus d'entrer dans le calcul du total du tableau correspondant.

Définitions

Voici les définitions qu'utilisent les Services du logement dans l'examen, la compilation et la présentation des données, afin d'assurer l'uniformité et l'intégrité des statistiques.

Compositions des ménages

Cellule familiale	La cellule familiale est constituée de deux membres de la famille ou plus.
Membre de la famille	Chacune des différentes personnes faisant partie de la cellule familiale
Ménage	Cellule familiale ou personne seule
Membre du ménage	Chacune des personnes faisant partie du ménage

Types de logements

Logement dont le loyer est indexé sur le revenu/subventionné	Logement situé à une adresse fixe et dont une partie du loyer est subventionnée et payée par le gouvernement; le solde du loyer est payé par le locataire d'après une formule préétablie, selon laquelle le ménage ne doit pas consacrer aux loyers plus de 30 % de ses revenus.
Indemnité de logement	Somme versée à un ménage pour lui permettre de payer les loyers. Les adresses ne sont pas fixes, et les indemnités de logement sont transférables.
Logement avec services de soutien	Type de logement prévoyant différents niveaux de soutien sur les lieux (par exemple les soins médicaux, les conseils et la gestion des cas) afin de permettre aux occupants d'être autonomes. Ce type de logement est généralement destiné à des personnes seules, et non à des familles.
Logement privé	Logement dans lequel la personne seule ou la famille qui l'occupe paie l'intégralité des loyers.

Familles dans les refuges familiaux

Le réseau des refuges pour les familles de la Ville d'Ottawa est constitué de cinq établissements. Deux de ces établissements offrent des services exclusivement aux familles de nouveaux arrivants, alors qu'un autre est destiné aux jeunes mères qui ont des nourrissons. Les deux autres établissements servent les familles qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. Le tableau ci-après fait état de l'utilisation du réseau des refuges pour les familles de janvier à juin 2023; il indique le nombre moyen de cellules familiales du réseau par nuit pour chaque mois de la période en cause.

Cellules familiales distinctes dans les refuges pour les familles						
Occupation nocturne moyenne (de janvier à juin 2023)						
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Nombre total de familles	64	71	77	80	86	90
Familles de nouveaux arrivants	46	49	52	56	60	64
Familles dont la mère est le seul soutien	38	44	49	49	53	54
Familles autochtones	—	—	—	—	—	—

Le tableau ci-dessus indique que le nombre de familles qui ont accès au réseau des refuges pour les familles a augmenté. Cette augmentation peut s'expliquer par les établissements dont les niveaux de capacité redeviennent ce qu'ils étaient avant la

COVID-19; ces calculs ont été faits avec circonspection et avec le concours de Santé publique Ottawa. Dans l'ensemble, la capacité et la demande exprimée pour les services des refuges pour les familles sont restées relativement stables de janvier à juin 2023.

Familles dans les hôtels, les motels et les résidences postsecondaires en cas de débordement

La Ville d'Ottawa s'en remet à des hôtels, à des motels et à des résidences postsecondaires pour assurer les services d'hébergement d'urgence temporaire à l'intention des familles qui vivent dans l'itinérance lorsque le réseau permanent des refuges pour les familles tourne à plein régime. À l'heure actuelle, la Ville d'Ottawa travaille en partenariat avec 25 hôteliers environ sur tout son territoire pour veiller à ce que la capacité d'accueil des familles soit suffisante.

Le tableau ci-après précise le nombre moyen de familles par nuit dans les hôtels, les motels ou les résidences postsecondaires en cas de débordement dans la période comprise entre janvier et juin 2023. Le nombre moyen de familles dans ces établissements a diminué pendant cette période. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, les installations permanentes des refuges pour les familles ont peu à peu regagné les niveaux de capacité atteints avant la COVID-19, et en tenant compte des deux tableaux, le nombre de familles qu'il a fallu placer est resté relativement constant entre janvier et juin 2023.

Cellules familiales distinctes dans les hôtels, les motels et les résidences postsecondaires en cas de débordement						
Occupation nocturne moyenne (de janvier à juin 2023)						
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Nombre total de familles	300	294	284	276	256	254
Familles de nouveaux arrivants	183	180	174	168	153	150
Familles dont la mère est le seul soutien	175	175	169	162	151	155
Familles autochtones	10	9	9	7	5	3

Personnes célibataires dans le réseau des refuges destinés à ces personnes

Le réseau des refuges pour les personnes célibataires de la Ville d'Ottawa est constitué de sept établissements permanents, et au moment de rédiger ce rapport, il y avait toujours deux centres de distanciation physique (CDP) en service. Ces établissements permanents sont exploités par des organismes communautaires, alors que les CDP le sont par la Ville d'Ottawa.

Le secteur des refuges pour les personnes célibataires offre des services aux adultes et aux jeunes qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. La plupart des personnes célibataires qui ont accès au réseau des refuges sont placées dans des refuges communautaires; or, dans certaines circonstances atténuantes, la Ville d'Ottawa peut placer des adultes célibataires dans des hôtels, des motels ou des résidences postsecondaires. Le tableau ci-après fait état du nombre moyen de personnes célibataires qui ont accès au réseau des refuges, par nuit, pour la période comprise entre janvier et juin 2023. Ce tableau comprend le nombre total de personnes servies, ainsi que plusieurs autres catégories constituées de différents autres groupes.

Le nombre total de personnes célibataires qui ont eu accès au réseau des refuges a augmenté de janvier à juin 2023. Ce changement s'explique essentiellement par la recrudescence du nombre de nouveaux arrivants qui ont eu accès au réseau et qui a augmenté pour passer d'une moyenne de 121 à 178 nouveaux arrivants (soit une hausse de 47 %) par nuit durant cette période. Les Services du logement travaillent actuellement de concert avec les organismes au service des nouveaux arrivants et avec le réseau existant des refuges pour augmenter les services et les programmes d'aide offerts aux nouveaux arrivants à Ottawa. En outre, les Services du logement communiquent à intervalles réguliers avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour discuter de l'augmentation des chiffres et des solutions envisageables.

Personnes célibataires distinctes dans le réseau des refuges pour personnes célibataires						
Occupation nocturne moyenne (de janvier à juin 2023)						
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Total	810	817	837	846	886	884
Hommes	565	568	574	586	625	618
Femmes	227	233	247	243	242	248
Autres genres	17	15	15	16	18	17
Jeunes (18 ans et moins)	56	55	58	56	55	54
Nouveaux arrivants	121	126	125	137	165	178
Autochtones	64	58	58	58	59	57
Anciens combattants	8	10	13	11	9	11
Personnes séjournant dans les hôtels, les motels et les résidences postsecondaires en cas de débordement	38	36	35	36	39	38

Coût des hôtels, des motels et des résidences postsecondaires

La Ville d'Ottawa travaille en partenariat avec environ 22 hôtels, motels et résidences postsecondaires. Le nombre de contrats varie saisonnièrement, et certains établissements, dont les résidences postsecondaires, ne sont pas en service toute l'année. La Ville se penche aussi à intervalles réguliers sur les options permettant d'augmenter la capacité en raison de la demande constante et grandissante exprimée dans le placement des familles en situation d'itinérance.

De janvier à juin 2023, le coût de l'hébergement temporaire des familles itinérantes dans les hôtels, les motels et les résidences postsecondaires en cas de débordement s'est chiffré à 6 195 567 \$. Cette somme peut varier légèrement, puisqu'il se peut que les organismes fournisseurs et le personnel de la Ville doivent redresser rétroactivement les relevés de facturation.

Coût des refuges d'urgence

La Ville d'Ottawa travaille en partenariat avec huit organismes communautaires qui exploitent 11 établissements afin d'offrir des services d'hébergement d'urgence temporaire aux personnes célibataires et aux familles qui vivent dans l'itinérance dans cette ville. Ces organismes perçoivent un financement fixe dans le cadre d'un contrat pour exploiter ces établissements. En outre, la Ville d'Ottawa est propriétaire et exploitant d'un refuge pour familles. Ces établissements constituent le réseau permanent des refuges à Ottawa.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la Ville d'Ottawa a ouvert et fermé différents centres de distanciation physique (CDP) afin de réduire la capacité d'accueil du réseau des refuges pour personnes célibataires et d'assurer la sécurité des clients. Aujourd'hui, les CDP comblent un déficit de capacité dans ce réseau; il y a à l'heure actuelle deux centres de distanciation physique (CDP) en service, dont l'un sert les hommes adultes célibataires, et l'autre, les femmes adultes célibataires.

Catégories	Coût (de janvier à juin 2023)
Réseau des refuges pour les personnes célibataires	6 967 539,50 \$
Réseau des refuges pour les familles*	3 520 671,00 \$
Réseau des refuges pour les jeunes	377 053,00 \$
TOTAL	10 865 263,50 \$

*En excluant le coût indiqué dans la section ci-dessus pour les hôtels, les motels et les résidences postsecondaires.

Les sommes indiquées ci-dessus pour le financement représentent les coûts associés aux établissements exploités par la Ville (soit le refuge pour les familles de l'avenue

Carling et les CDP), ainsi qu'aux contrats conclus avec les organismes communautaires qui exploitent le réseau des refuges à Ottawa. Hormis les frais d'exploitation exposés ci-dessus, le réseau des refuges pour les personnes célibataires a aussi eu droit à 594 675 \$ de janvier à juin 2023 pour financer 15 postes de gestionnaires des cas de transition entre les refuges et les logements; ces gestionnaires aident les clients à trouver des logements. Le financement versé aux organismes communautaires ne permet pas de financer l'intégralité des frais d'exploitation, et ces organismes assurent l'appoint de leur financement grâce à des collectes de fonds et au financement apporté par d'autres sources (s'il y a lieu et le cas échéant).

Familles installées dans des logements après avoir été hébergées dans le réseau des refuges

Les tableaux ci-après font état du nombre de familles qui sont sorties du réseau des refuges et qui se sont installées dans différents logements, ainsi que de la durée moyenne et de la durée médiane du séjour dans chaque catégorie. Ces tableaux font aussi état d'autres catégories, dont les familles de nouveaux arrivants, les familles dont la mère est le seul soutien et les familles autochtones.

Dans toutes les catégories, la durée médiane du séjour est inférieure à la durée moyenne : autrement dit, certaines familles sont hébergées pendant de très longues durées, ce qui augmente la durée moyenne du séjour. La durée du séjour dans les refuges varie pour un certain nombre de raisons, dont la taille de la famille, le degré d'étoffement de la documentation du dossier familial, la disponibilité de logements abordables (dont les logements subventionnés), le statut prioritaire ou non de la famille dans la Liste d'attente centralisée, ainsi que les revenus du ménage.

Familles logées (de janvier à juin 2023)			
Logements dont les loyers sont indexés sur le revenu/subventionnés			
	Familles logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Nombre total de familles	102	258 jours	229 jours
Familles de nouveaux arrivants	59	272 jours	230 jours
Familles dont la mère est le seul soutien	67	262 jours	210 jours
Familles autochtones	5	312 jours	205 jours

Familles logées (de janvier à juin 2023)			
Indemnités de logement			
	Familles logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Nombre total de familles	55	244 jours	181 jours
Familles de nouveaux arrivants	29	258 jours	179 jours
Familles dont la mère est le seul soutien	36	233 jours	181 jours
Familles autochtones	—	—	—

Familles logées (de janvier à juin 2023)			
Logements offerts sur le marché privé			
	Familles logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Nombre total de familles	24	202 jours	172 jours
Familles de nouveaux arrivants	20	197 jours	181 jours
Familles dont la mère est le seul soutien	9	223 jours	196 jours
Familles autochtones	0	—	—

Personnes célibataires installées dans des logements après avoir été hébergées dans le réseau des refuges

Les tableaux ci-après font état du nombre de personnes célibataires qui sont sorties du réseau des refuges et se sont installées dans différents types de logements, ainsi que de la durée moyenne et de la durée médiane du séjour dans chaque catégorie. Ces tableaux font aussi état de plusieurs autres catégories, pour mieux ventiler les données.

La durée médiane du séjour est inférieure à la durée moyenne du séjour dans presque tous les cas, sauf dans un cas, où les deux durées sont les mêmes. Comme dans le cas des familles, cette information indique que les personnes qui restent longtemps dans le réseau des refuges sont peu nombreuses, ce qui augmente la moyenne globale.

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023)			
Logements dont le loyer est indexé sur le revenu/subventionné			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	70	188 jours	120 jours
Hommes	22	256 jours	120 jours
Femmes	43	148 jours	86 jours
Autres genres	5	215 jours	214 jours
Jeunes	13	197 jours	197 jours
Nouveaux arrivants	23	184 jours	139 jours
Autochtones	—	—	—
Anciens combattants	—	—	—

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023)			
Indemnités de logement			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	34	202 jours	152 jours
Hommes	18	239 jours	152 jours
Femmes	16	158 jours	115 jours
Autres genres	0	—	—
Jeunes	—	—	—
Nouveaux arrivants	14	228 jours	126 jours
Autochtones	0	—	—
Anciens combattants	0	—	—

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023)			
Logements avec services de soutien			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	53	164 jours	145 jours
Hommes	23	168 jours	145 jours
Femmes	27	98 jours	52 jours
Autres genres	—	—	—
Jeunes	—	—	—
Nouveaux arrivants	20	48 jours	30 jours
Autochtones	6	193 jours	141 jours
Anciens combattants	0	—	—

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023)			
Logements offerts sur le marché privé			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	62	203 jours	79 jours
Hommes	42	199 jours	79 jours
Femmes	18	213 jours	142 jours
Autres genres	—	—	—
Jeunes	10	143 jours	173 jours
Nouveaux arrivants	26	130 jours	117 jours
Autochtones	—	—	—
Anciens combattants	—	—	—

PROCHAINES ÉTAPES

Les Services du logement continueront de soumettre, au Comité et au Conseil municipal, des comptes rendus ponctuels sur les statistiques ci-dessus. Le personnel se penchera aussi sur la possibilité de mettre au point un tableau de bord en ligne avec des données en temps réel, ce qui permettra au Comité et au Conseil municipal de consulter n'importe quand l'information la plus récente. En outre, le personnel continuera de travailler en collaboration avec les parties prenantes en interne et en externe pour accroître la qualité et l'uniformité des données afin d'offrir les statistiques les plus exactes pour prendre des décisions et formuler des politiques.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- [Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 de la Ville d'Ottawa](#)
- [Tableau de bord des hébergements temporaires d'urgence](#)
- [Compte rendu d'avancement 2020-2021 sur le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance](#)
- [Le point sur le logement et l'itinérance 2022](#)

Clara Freire
 Directrice générale
 Services sociaux et communautaires
 Ville d'Ottawa